

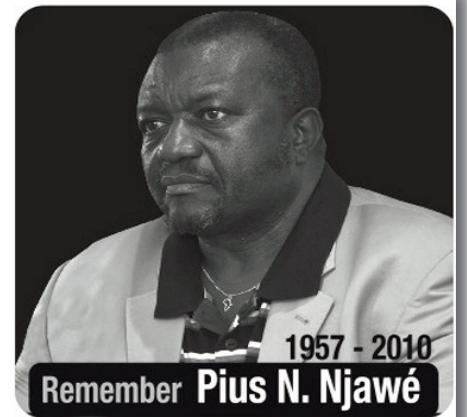
Le Messenger

A l'écoute du peuple

Fondateur : **Pius N. NJAWE** Directeur de publication: **Jean François CHANNON**

N° 5255 DU JEUDI 7 MARS 2019 CAMEROUN 400 F.CFA

Quotidien



Bataille au sommet de l'Etat

Quand Ngoh Ngoh planifiait la chute de Motaze

• *Dans une note confidentielle signée en décembre 2018 et portée à l'adresse du ministre délégué à la présidence, chargé du contrôle supérieur de l'Etat, le Sgpr charge le ministre des Finances au motif d'avoir bradé en co-action avec d'autres membres du Gouvernement, le patrimoine du Cameroun. P.9*



Luc Mbarga Atangana

« La procédure a été viciée »

• *Le ministre du Commerce se désolidarise de la décision des brasseurs d'augmenter le prix de la bière. P.5*

Développement

Comprendre le rôle du conseiller municipal

• *Au cœur de la tournée organisée par Salomon Tsobgny à Douala VP.3*

Hôpital Gynéco de Yaoundé

Des femmes séquestrées pour factures impayées

• *Les organisations de la société civile accusent, le top management dément. P.10*

P.10

Papyrus

ALAIN NJIPOU

La femme en parade et quoi après ?

Elles seront plusieurs centaines de milliers de femmes. Visages altiers, engoncées dans le traditionnel tissu pagne du 8 mars, rayonnantes de beauté, pas alerte, plusieurs amazones vont devoir battre le pavé dans nombre de places de fêtes de la République, demain 8 mars 2019, à l'occasion de la journée internationale des droits de la femme (Jif).

D'aucunes, notamment celles du siège des institutions de la République, vont investir le boulevard du 20 mai à Yaoundé, sous diverses bannières socio-politico-administrativo-professionnelle, pour parader et arracher sourire, tonnerre d'applaudissements des officiels installés aux côtés de l'épouse du chef de l'Etat. Beaucoup d'autres femmes à l'instar de celles vivant dans les régions du Sud-ouest et du Nord-ouest, n'auront pas le cœur à la fête. En raison du climat sociopolitique qui s'est dégradé depuis trois ans, entretenues par diverses revendications socioprofessionnelles. Notamment le mouvement d'humeur des avocats et des enseignants, qui ont protesté contre la francophonisation et la marginalisation dont ils sont l'objet depuis plusieurs années.

Ces revendications à caractère corporatiste se sont déportées, au fil du temps sur le champ politique en prenant les contours de l'exigence de la révision de la forme de l'Etat, la partition du Cameroun, soutenue par des adeptes de la sécession. Dès lors, des morts se comptent au quotidien sur le carreau, des centaines de blessés à la pelle, plusieurs exactions sur des populations civiles du genre rapt, kidnappings et autres agressions achèvent de créer la psychose, des milliers de déplacés fuient les foyers et diverses poches d'insécurité qui se généralise du fait d'une crise anglophone, muée en guerre pour la libération et l'affirmation d'une partie de nos compatriotes. Pour toutes ces raisons, et singulièrement à cause de l'incapacité notoire des pouvoirs publics à régler cette crise, l'attitude condescendante du gouvernement particulièrement autiste, peu enclin à ouvrir une concertation et un dialogue franc, autour des problématiques de la forme de l'Etat et des bonnes pratiques de gouvernance, plusieurs autres femmes ont décidé de boycotter le 8 mars.

Pour le faire, pas question de s'offrir le traditionnel pagne. Nul besoin de parader. Aucune envie d'investir les milieux mondains, pour des ripailles et beuveries. Elles entendent pour ainsi dire, manifester leur solidarité à leurs homologues des régions en proie à de vives tensions sociales, partager leur désolation et indignation, compatir avec celles qui ont laissé des proches dans une sale guerre qui n'aurait jamais dû être enclenchée. C'est pour cela que la crise anglophone, d'une manière ou d'une autre, va s'introduire comme guest star à l'occasion de cette autre édition de la Jif. C'est en

cela que ce boycott devra justifier la tenue même de la Jif à ses origines, connues comme moment de prédilection, pour porter les clameurs revendicatrices de la femme.

En effet, la Journée internationale des femmes est célébrée dans de nombreux pays à travers le monde. C'est un jour où les femmes sont reconnues pour leurs réalisations, sans égard aux divisions, qu'elles soient nationales, ethniques, linguistiques, culturelles, économiques ou politiques. C'est une occasion de faire le point sur les luttes et les réalisations passées, et surtout, de préparer l'avenir et les opportunités qui attendent les futures générations de femmes.

La Journée internationale des femmes est apparue dans le contexte des mouvements sociaux au tournant du XXe siècle en Amérique du Nord et en Europe. Surfant sur une thématique à la pertinence éloquente, en 2018, les Nations Unies ont retenu comme thème officiel pour la Jif 2018 : «l'heure est venue : les activistes rurales et urbaines transforment la vie des femmes». Cette année encore il s'agit pour le système onusien d'amener les femmes à «penser équitablement, bâtir intelligemment, innover pour le changement».

Ainsi, cette thématique propose de réfléchir aux moyens innovants permettant de faire progresser l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, notamment dans les domaines des systèmes de protection sociale, l'accès aux services publics et la construction d'infrastructures durables. Toutes choses qui vont de pair avec la réalisation des Objectifs de développement durable (Odds) laquelle exige des approches novatrices et intégrées, capables de rompre avec le statu quo, notamment lorsqu'il s'agit de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation de toutes les femmes et les filles. C'est à ce niveau que se situe le vrai sens à donner à ce combat féministe et non dans la perception et l'imagerie populaires comme moments par excellence de toutes sortes de dérives comportementales.

Toutes choses qui poussent à interroger l'après 8 mars. La réponse onusienne est limpide. La Journée internationale des femmes fait partie des 87 journées internationales reconnues ou introduites par l'Onu. C'est une journée de manifestations à travers le monde. Une aubaine saisie pour dresser un bilan sans complaisance, de la situation des femmes dans la société et de revendiquer plus d'égalité en droits. A l'accoutumée, des groupes et associations de femmes militantes préparent des manifestations partout dans le monde, pour faire aboutir leurs revendications, améliorer la condition féminine, fêter les victoires et les avancées. Le tout couronné par des agapes et autres orgies gargantuesques.

Préservation de la paix

Les jeunes peu impliqués dans les processus

Le Constat est fait par le Conseil de sécurité des Nations Unies et qui a conduit l'adoption de la résolution 2250 sur les jeunes, la paix et la sécurité

Elle fut adoptée le 9 décembre 2015 lors de la 7573e séance du Conseil de sécurité des Nations Unies. La résolution 2250 du Conseil de sécurité des Nations Unies énonce les engagements internationaux en faveur des jeunes, la paix et la sécurité, adoptée après un constat faisant état de la faible implication des jeunes dans les processus de paix dans le monde. Dans cet engrenage de la violence et des conflits, les jeunes et les femmes paient pourtant le plus lourd tribut. Près de 600 millions de jeunes à travers le monde vivent dans des milieux défavorisés et sont touchés par des conflits. Le Cameroun n'échappe pas à cette triste réalité. De milliers de jeunes dans les régions du Nord-Ouest et du Sud Ouest en proie à la guerre civile depuis bientôt trois ans ont fui leur domicile et leur village pour se réfugier dans les forêts. Pourtant, les jeunes ont un rôle crucial à

jouer dans la promotion et la consolidation de la paix, avait reconnu l'envoyé spécial des Nations-Unies pour la jeunesse en avril 2018.

La résolution 2250 vise à promouvoir la participation des jeunes dans les processus de paix ; elle encourage les jeunes à prendre des initiatives en faveur de la paix. L'atelier de formation organisé mardi, 5 mars dernier par l'Ong Wilpf Cameroon et la plateforme des femmes camerounaises pour les élections pacifiques, sur la formation des jeunes à la prévention des conflits et la préservation de la paix, s'inscrit en droite ligne de la dynamique d'information et de vulgarisation des agendas « *femmes, paix, et sécurité* » et « *jeunes, paix et sécurité* ». Aussi, visait-il à doter les jeunes présents à cet atelier aux instruments internationaux pour une meilleure implication dans les actions de prévention des conflits et la promotion de la paix au sein de leur communauté. Ce chantier sera conduit par le mouvement jeune de l'Ong Wilpf Cameroon restructuré lors de son Assemblée générale du 19 janvier dernier.

Blanchard BIHEL



Sylvie Dogmo

« Les jeunes doivent s'investir dans les initiatives de paix »

Réaction de la présidente de Wilpf Cameroon

Les mesures prises par le gouvernement sont-elles suffisantes pour éloigner les jeunes de la violence ?

Je voudrais dire que ce n'est pas un problème qui concerne le Cameroun uniquement. C'est pourquoi en 2015, notamment le 09 décembre, les Etats membres des Nations-Unies se sont réunis et ont fait le constat de la faible implication des jeunes dans le processus de paix. Ils ont également noté le fait que depuis les années 2000, il y a une montée de l'extrémisme violent et de la radicalisation au sein desquels les jeunes jouent un rôle très important. Alors, ils ont décidé d'adopter la résolution 2250 pour promouvoir la participation des jeunes dans les processus de paix ; encourager les jeunes à prendre des initiatives à l'avantage de la paix. C'est la raison pour laquelle, je vous ai dit tantôt que ce n'est pas un problème spécifique au Cameroun.

Mais, je voudrais dire que les jeunes comme les femmes, demeurent faiblement impliqués dans les processus de paix. Ils sont les premières victimes, donc les résolutions 1325 sur la paix et la sécurité et 2250 sur jeunes, paix et sécurité n'ont pas été adoptées sur des bases non objectives ; bien au contraire, c'est dû au fait que les conflits ont un impact disproportionné sur les jeunes, les femmes et les filles. C'est pourquoi ces résolutions ont été adoptées. En prenant le cas du Cameroun, nous constatons pour le regretter que les initiatives qui sont prises au niveau étatique ne prennent pas suffisamment en compte ou prennent très peu en compte de cette catégorie de personnes.

Qu'est-ce qui amène les jeunes à être des vecteurs de conflits ?



Tous les conflits naissent des injustices sociales. Ce sont ces injustices sociales qui poussent les gens à entrer dans des dynamiques de conflits. Si on prend le cas du Cameroun comme dans d'autres pays, la plupart des jeunes se retrouvent dans la rue à cause du sous-emploi ; le faible accès aux services sociaux de base. Le manque d'emploi et le fait que ces jeunes sont désœuvrés, les rend très vulnérables et manipulables bien qu'ils ont un bagage intellectuel suffisant. Je pense qu'il ne faut pas condamner ces jeunes parce qu'ils sont des esprits fragiles et vulnérables. Et l'environnement dans lequel ils vivent n'est pas favorable à leur épanouissement. C'est pourquoi, ils se retrouvent dans ces cercles vicieux. Nous avons la responsabilité et le devoir d'exhorter les jeunes à comprendre que malgré toutes cette précarité sociale autour de leur situation, ils doivent s'investir dans les initiatives de paix, parce que la guerre, on sait quand elle commence, mais on ne sait quand elle finira.

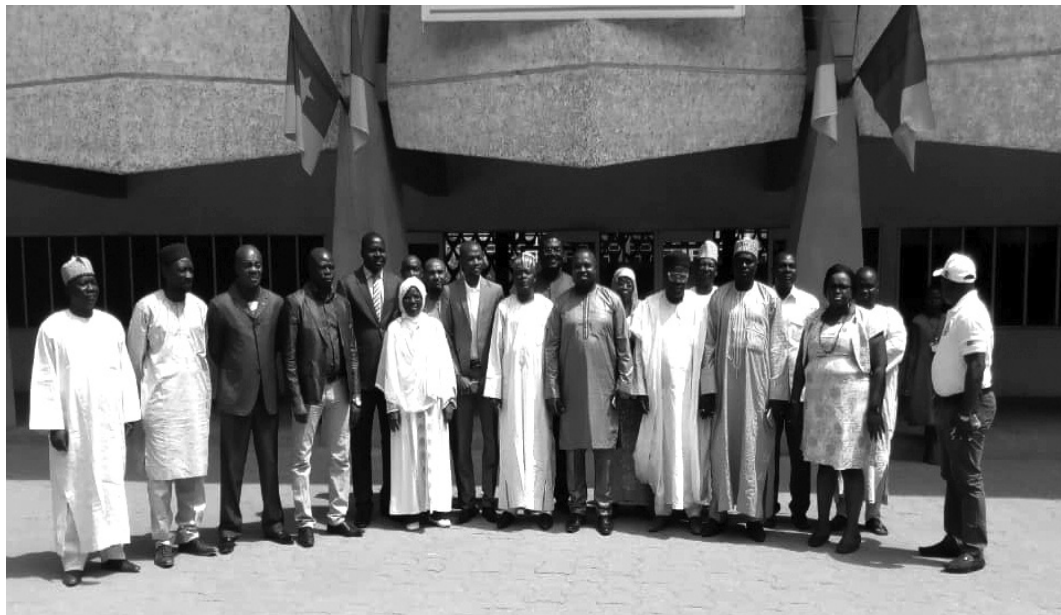
Propos recueillis par B.B

Microfinances

Bientôt la fin de la récréation

Les responsables des établissements de micro-finances de l'Adamaoua, de l'Extrême-Nord et du Nord prennent part à un séminaire de deux jours de sensibilisation sur les nouvelles réglementations internationales visant à les mettre en ordre.

Un séminaire de deux jours a été ouvert à Garoua par l'Inspecteur général des services régionaux M. Sombé Simon à l'intention des établissements de micro-finances. Le séminaire est placé sous le thème « Renforcement des capacités des établissements de micro-finances pour un encadrement et une réforme réglementaire de qualité ». Il vise à rappeler aux acteurs principaux, les nouveaux dispositifs réglementaires applicables à cette activité en zone Cemac (Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale). Rappelons que la Cemac, l'Umac et le Cobac pour éviter de perdre un établissement de micro-finances quant à répondre aux régle-



mentations internationales en la matière, avaient demandé 24 mois pour balayer devant ses portes. De décembre 2017 à février 2019, le délai approche à grand pas. Ces structures veulent peser de tout leur poids dans la mise en ordre de ces établissements de micro-finances. A moins d'un an, il est important de réviser la leçon, d'où la raison de ce séminaire. « Beaucoup d'opportunistes et aventuriers se retrouvent dans le secteur sans connaissance des dispositions légales,

sans maîtrise des tenants et aboutissants, c'est pourquoi nombre d'établissements sont fermés ou en liquidation faute de bonne gestion et le non respect des règles de l'art. Nous sommes là pour les sensibiliser sur les règlements visant à assainir le secteur. Aussi pour mettre les acteurs au parfum de la nouvelle réglementation », explique Amadou Bouba, Chef de la division de microfinance au Ministère des Finances. « C'est d'autant plus important aux établissements de microfinances de

saisir cette opportunité pour se mettre au pas et éviter des désagréments de dernières minutes. Le constat est souvent alarmant où des crédits sont accordés par affinité à des individus insolubles. Il leur faut de l'éthique et le professionnalisme pour satisfaire les besoins des populations » a recommandé Monsieur Sombé Simon, Inspecteur Général des Services régionaux représentant le Gouverneur de la Région.

Farikou DANDI

Sensibilisation des populations

Un conseiller Rdpc en tournée dans les quartiers de Douala

Salomon Tsobgny, conseiller municipal à la mairie de Douala V entend, au cours de sa tournée, rencontrer les différents chefs de quartiers et de blocs pour, outre se présenter, échanger avec eux sur les préoccupations des populations de ces quartiers populaires et populeux de Bépanda.

Ce n'est point une campagne électorale même si cela y ressemble à s'y méprendre. La tournée du conseiller Salomon Tsobgny du parti du flambeau ardent commencée lundi dernier s'inscrit dans un double objectif. D'abord se présenter aux majestés et ensuite recenser les difficultés auxquelles font face les habitants des différents quartiers. « Je suis venu me présenter à vous pour qu'ensemble nous énumérions les problèmes qui sont les vôtres en ce moment. J'ai longuement attendu que vous veniez vers moi pour me suggérer vos difficultés et personne ne l'a fait. Raison pour moi de vous rencontrer ce jour pour vous dire que je suis votre conseiller et suis disposé à écouter vos doléances », a-t-il dit au cours de la première rencontre tenue lundi dernier. Poursuivant, le natif de Bépanda insistera sur le rôle d'un conseiller municipal. Quel est le rôle d'un conseiller municipal ? « Le conseiller municipal est un acteur de la démocratie locale. Il fait partie du conseil municipal, dont le rôle est de statuer sur les affaires de la commune. il est élu au suffrage universel direct. « En tant qu'acteur central de l'organe délibérant de la commune, le conseiller municipal est amené à prendre des décisions importantes et à accomplir un grand nombre d'activités. Les attentes des populations à son égard sont donc multiples. Ce qui requiert de la part du conseiller municipal, et de façon logique un minimum de connaissances sur ses différents rôles », a tenu à préciser Salomon Tsobgny qui s'est montré très



préoccupé par les préoccupations des populations. Lesquelles se résument pour l'essentiel au curage des caniveaux, l'électrification urbaine, la lutte contre l'insécurité et le grand banditisme, le curage des drains...et la lutte contre le désordre urbain. A tous, le conseiller municipal Rdpc a dit avoir pris bonne note. « Monsieur le conseiller municipal, nous sommes ravis de vous rencontrer ce soir. Votre visite nous honore. Désormais nous savons que nous avons un interlocuteur de poigne à nos côtés. Nous vous promettons, sachant votre détermination à venir en aide aux populations, de vous porter, le moment opportun à la tête de la municipalité parce que vous le méritez bien en tant que fils de ce quartier au fait de nos besoins », ont déclaré les chefs de blocs à l'unisson.

Selon le conseiller municipal qui a chaleureusement remercié les différents chefs de blocs pour l'accueil à lui réservé, l'engagement des élus à mettre en œuvre

les différentes politiques publiques de développement au niveau local contribuera concrètement à l'amélioration des conditions et de la qualité de vie des citoyennes et citoyens, qui, à travers leur vote ont placé leurs espoirs dans la capacité des conseillers municipaux à travailler de façon efficace à l'amélioration de leur accès aux services de base, contribuant ainsi à la réduction de la pauvreté. En effet, faut-il le souligner, l'effectivité des transferts de compétences et ressources vers les communes donne plus d'importance à la fonction de conseiller municipal, et vient ainsi confirmer le rôle central de ces acteurs locaux dans l'animation de la vie de leurs communes et dans la promotion du développement local.

Cette tournée qui se poursuit le 8 mars prochain en sera à l'une de ses étapes décisives.

Marlyse Sibatcheu

Journée Internationale

La douane célèbre l'excellence à Garoua



Les douaniers du Nord ont célébré avec faste le samedi 23 février leur journée internationale.

Au delà de la journée internationale proprement dite, le chef de secteur des douanes du Nord, Monsieur Bello Séraphin avec ses collaborateurs ont organisé une série d'activités pour joindre l'utile à l'agréable. Une marche sportive dans les artères de la ville de Garoua sans le Gouverneur et un investissement humain dans les locaux du groupement de la douane. Les gabelous, les administrations partenaires et les opérateurs économiques ont massivement pris part à cette célébration dans une atmosphère morose. Au cours de ces journées internationales, des diplômes ont été décernés aux opérateurs économiques qui ont plus et bien collaboré avec la douane dans le but d'encourager les autres à ne pas prendre le chemin de la contrebande et de la fraude. Les agents de la douane qui se sont aussi distingués au cours de l'année 2018 ont reçu des parchemins décernés aux plus méritants des unités. Pour d'autres, des lettres de félicitations adressées à certains personnels du secteur des douanes par le Directeur Général des douanes camerounaises. Ces diplômes ont été remis aux bénéficiaires et méritants par certains délégués régionaux invités par le Chef de secteur Bello Séraphin pour rehausser l'éclat de la cérémonie.

Le prix de la communication obtenu par le Secteur des douanes du Nord sur le plan national à l'occasion de la Journée Internationale de la Douane 2019 à Yaoundé a été présenté au public. « Pour nous, l'objectif est de mieux collecter les recettes douanières avec l'apport et l'encadrement des opérateurs économiques. C'est pour cela que nous avons jugé important de primer les opérateurs économiques qui ont beaucoup plus contribué à la collecte des recettes douanières au cours de l'exercice 2018 et les encourager à faire plus en 2019. Ces opérateurs ont aidé la douane à atteindre ses objectifs et ils ont aussi importé plus en 2018. Entre eux et la douane les termes de collaboration ont évolué du mot usager à partenaire et c'est le sens des certificats de satisfaction que nous leur avons décernés. Je lance un appel à tous mes collègues au professionnalisme dans l'exercice de nos fonctions. En 2019, on parle de fluidifier les échanges. Pour la douane, il faut mieux contrôler sans entraves le trafic pour une meilleure gestion de risques » explique le Chef de Secteur Bello Séraphin.

Farikou DANDI

Vœux à la presse

Bapooch Lipot veut réconcilier tous les Upcistes

Hier à Yaoundé, le Secrétaire général de l'Union des populations du Cameroun décliné la vision de sa famille politique sur les sujets cruciaux de la vie nationale. A travers le Nouvel esprit politique (Nep), il a du reste lancé l'appel aux autres courants du « parti du crabe ».

C'est un Secrétaire général de l'Upc, bien droit dans ses bottes qui a pris la parole devant la foule des hommes de médias. Il est à l'évidence convaincu, de par son statut de député de la nation, de la légitimité de son action qui se situe dans le sillage tracé par Augustin Frédéric Kodock. « En tant que Secrétaire général, je m'engage à respecter les orientations assignées au parti historique par le très regretté Sg, à savoir, la rupture avec l'option révolutionnaire. L'Upc doit rester un parti historique prêt à rentrer dans les institutions républicaines, afin de participer activement au développement du Cameroun. » Il a dans son adresse fait une rétrospective de 2018, qui selon lui a été une année « décisive » pour l'avenir du Cameroun. Ainsi sur le plan politique, il s'est félicité que le peuple camerounais « dans son ensemble » s'est rendu aux urnes et a « en toute souveraineté, choisi un de ses dignes fils à la tête de nos institutions en la personne du président Paul Biya ». Sur le plan sécuritaire, il tenu à « féliciter le président de la République S.E. Paul Biya, pour la sages-

se et l'intelligence dont il fait preuve dans la gestion de la guerre contre Boko Haram et les crises dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. » Sur le plan social, il a tenu à rappeler aux acteurs politiques les dangers de s'adosser sur les clivages ethniques. « Pour une nation multiethnique comme le Cameroun, les leaders politiques doivent toujours avoir à l'esprit que la politique doit être une pensée fondatrice de la paix, fille de la tolérance, du dialogue et du pardon, vue sous l'angle de l'union des volontés éclairées par le droit et le devoir de participer activement à la réalisation du bien commun qui, en fin de compte est la joie commune qu'engendre l'élévation de standard de vie des populations camerounaises... Il s'agit ici de construire le débat politique sans complaisance ethnocentrique, tribaliste, égocentrique, sectaire ou sous l'emprise des réseaux... Nous condamnons fermement cette dérive de la démocratie consacrée dans les concepts de « Sardinards et Tontinards ». Les défis et enjeux de l'Upc Le Secrétaire général de l'Upc, du haut de la tribune a invité les populations du Cameroun à « plus de vigilance et de fermeté quant à la sauvegarde de l'unité, l'indivisibilité, la paix et la prospérité du Cameroun. » Dans cette mouvance de la paix et de la prospérité souhaitées, l'Upc ambitionne de « gagner les futures élections municipales et législatives avec la jeunesse. » Il a rappelé fort opportunément que la jeunesse camerounaise doit se reconnaître dans les idéaux de l'Upc et relever les multiples défis de la mondialisation. Par rapport aux défis et enjeux qui inter-



pellent son parti, la jeunesse doit être avant-gardiste pour porter le message de l'Upc au peuple camerounais dans nos villages et nos villes. Cette option assigne à la jeunesse, un nouveau statut dans le cadre du rayonnement des valeurs républicaines et démocratiques. Avec le nouvel esprit politique (Nep), la modernité est au cœur de l'action de l'Upc. Par ailleurs, la première formation politique du Cameroun doit faire face à ses vieux démons de division. Aujourd'hui, on ne peut plus aisément faire le compte des multiples scissions qui ont traversées le parti historique. C'est certainement pour exorciser à sa manière ces vieux démons que Bapooch Lipot, du

haut de la tribune a lancé ce vibrant appel : « permettez-moi de lancer cet appel au rassemblement de tous les courants de l'Upc. Nous tendons la main à tous ceux qui veulent servir l'Âme immortelle du peuple camerounais. Car en toute sincérité, ce qui unit les Upcistes, est plus important que les batailles futiles auxquelles se livrent certains de nos camarades... J'accorde une attention particulière à ce rassemblement de tous les upcistes face aux échéances futures. C'est le lieu pour moi de le rappeler, nous donnons le meilleur de nous-mêmes pour ramener tous les camarades à la raison. »

Léopold DASSI NDJIDJOU

Yaoundé-Washington

Vers un assaut de Trump au Cameroun ?

Les deux faits qui mobilisent la chancellerie occidentale à communiquer sur le Cameroun sont connus : la situation sécuritaire dans la partie anglophone et l'emprisonnement de Maurice Kamto, de ses alliés et nombre de ses militants. Le ton et le vocable des chancelleries occidentales, laissent présager une menace d'intervention.

La déclaration de la haute représentante, Federica Mogherini, au nom de l'Union Européenne (Ue) sur la détérioration de la situation politique et sécuritaire au Cameroun ressemble à se méprendre au canevas que prescrit l'Europe au Cameroun pour sortir des difficultés politiques et sécuritaires. La diplomate ne dit pas aux autorités qu'il y a plusieurs solutions. Il y a une seule qu'elle assène et rappelle au pouvoir de Yaoundé que son institution « soutiendra toute initiative dans ce sens ». En d'autres termes, elle dit que pour l'heure, « La réponse aux défis importants auxquels le pays est confronté ne pourra que passer par un dialogue politique inclusif et dans un contexte de respect des libertés fondamentales et l'Etat de droit. Ceci constitue également le socle pour le partenariat entre le Cameroun et l'Ue, au bénéfice de tous les Camerounais. »

Quant à l'émissaire de Donald Trump



au Cameroun, il y va avec un ton plus incisif, fait de menaces. Le ministre de la communication l'a du reste reconnu. « Le Gouvernement camerounais assure qu'il (Maurice Kamto) a été arrêté et emprisonné pour des raisons légitimes. Moi, je pense vraiment qu'il serait très sage de le libérer. Parce que, que ce soit vrai ou faux, il est perçu comme ayant été incarcéré pour ses activités politiques et cela est inacceptable. Ses militants et lui doivent être libérés et nous ne passerons pas par quatre chemins pour le dire. » On peut relever des extraits qui montrent du peu de choix que le pays de Donald

Trump laisse à Paul Biya : « sage de le libérer », « vrai ou faux, a été incarcéré pour des activités politiques et cela est inacceptable ». Pour la suite, il ne dit pas qu'il est souhaitable que ses militants et lui soient libérés mais plutôt « ses militants et lui doivent... » Une sorte d'injonction, d'obligation de les libérer.

Rebondissements

Certainement que ce ton ne plaît pas beaucoup au Cameroun qui abhorre le diktat. En ce qui concerne la crise anglophone, la situation n'est guère différente. Le responsable américain a indiqué qu'il incitera « les autorités camerounaises à être plus sérieuses dans leur gestion de la crise anglophone. » Quand on sait que le diplomate américain est passé par la Belgique et la France, on devine de suite que son entrevue avec les autorités camerounaises promet d'être pleine de rebondissements au moment où le Cameroun a déjà clairement affiché sa part de vérité face à toutes ces déclarations diplomatiques qui ressemblent à des sommations vis-à-vis du Cameroun. Décidément, il se passe exactement comme si la suite des événements sur le perron du Palais de l'Unité était en scène. On se souvient que le diplomate américain Peter Henry Barlerin avait avoué face à la presse avoir suggéré à Paul Biya de ne pas se représenter à l'élection présidentielle d'octobre dernier. La suite est connue.

Léopold DASSI NDJIDJOU

Pressions américaines

La colère du régime Biya

La sortie du secrétaire d'Etat adjoint des Etats-Unis pour les Affaires africaines, Tibor Nagy, en route vers le Cameroun où il est attendu le 17 mars prochain, a, sur les ondes de la Radio France internationale (Rfi), exposé clairement ce qu'il attend du Gouvernement. Sur un air courroucé, le ministre de la Communication a donné la position de Yaoundé.



René Emmanuel Sadi, dans un communiqué de presse signé en date du 5 mars, revient non seulement sur les propos du diplomate Tibor Nagy, mais aussi sur l'esprit menaçant « comminatoire », qui les enveloppe. « Le Gouvernement camerounais assure qu'il (Maurice Kamto) a été arrêté et emprisonné pour des raisons légitimes. Moi, je pense vraiment qu'il serait très sage de le libérer. Parce que, que ce soit vrai ou faux, il est perçu comme ayant été incarcéré pour ses activités politiques et cela est inacceptable. Ses militants et lui doivent être libérés et nous ne passerons pas par quatre chemins pour le dire. » S'agissant de la situation dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest, le responsable américain a indiqué qu'il incitera « les autorités camerounaises à être plus sérieuses dans leur gestion de la crise anglophone. » Il a poursuivi en précisant que les mesures symboliques prises jusqu'à présent ne suffisent plus à résoudre cette crise extrêmement grave à ses yeux. Suite cette sortie de l'émissaire de Donald Trump sur le continent, « Le Gouvernement camerounais regrette vivement ces propos qui, non seulement, dénotent une méconnaissance des enjeux, des réalités et des faits concernant l'arrestation de Monsieur Kamto et nombre de ses partisans, ainsi que la situation dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, mais aussi, trahissent une grave velléité d'immixtion à peine voilée et inadmissible dans les affaires intérieures du Cameroun. » Le communiqué, dans son corpus, à son terme est très ouvert et participe en dépit de tout ce courroux, de la volonté des autorités camerounaises de dialoguer avec la partie américaine. René Emmanuel Sadi en conclusion reconnaît d'ailleurs que : « en tout état de cause, le Gouvernement se félicite de la qualité des relations qu'entretiennent le Cameroun et les Etats-Unis et entend continuer d'œuvrer à leur renforcement, au bénéfice des deux pays et dans le respect mutuel de leur souveraineté respectives. »

L.D.N.

Infrastructures routières

Le casse-tête de la Nationale N°15

Retards dans la libération des emprises, démobilisation, entreprises défaillantes, Emmanuel Nganou Djoumessi est descendu sur le terrain pendant trois jours pour redistribuer les cartes.

C'est une visite marathon du ministre des Travaux publics, Emmanuel Nganou Djoumessi, et de son Secrétaire d'Etat en charge des routes, Armand Ndjodom, des chantiers d'aménagement de la Nationale N°15 Batchenga-Ntui-Yoko-Lena-Tibati. Un périple qui a commencé le 4 mars dernier et qui s'est achevé hier mercredi, 6 mars avec pour objectif de dresser l'état des lieux de l'avancée des travaux et de prescrire les directives pour un achèvement dans les délais contractuels de ce projet. Pour ce faire, le Ministre et le Secrétaire d'Etat, apprécieront tour à tour, les travaux de construction d'un pont de 400 m sur le fleuve Sanaga ; l'évolution des travaux de construction des sections Batchenga-Ntui, Ntu-Mankim et Yoko-Lena. Le premier arrêt de la délégation a concerné la visite du pont sur la Sanaga. Notamment le dalot construit par les riverains à travers la méthode Himo. Car, faut-il le noter, le projet comporte une section aménagements connexes assez importante qui permet non seulement d'aménager des infrastructures socio-économiques, mais aussi d'impliquer les riverains. Au terme de la visite des travaux de ce pont, Emmanuel



Nganou Djoumessi s'est dit « satisfait des prestations de l'entreprise ». Il a aussi salué « l'excellent planning et un bon respect des calendriers de ces prestations-là ». Il ne doute pas que le délai de livraison de ce chantier « sera tenu ». S'il en est si certain, c'est parce qu'il a pu constater que les ouvrages hydrauliques sont déjà réalisés. Et que la plupart de ces ouvrages ont été réalisés avec le concours des populations riveraines. Notons que plusieurs entreprises camerounaises ont sous-traité pour la réalisation de cette infrastructure ; ce qui aura permis de redistribuer la ressource de manière équitable et de créer des emplois au niveau local. « Je voudrais les inviter à continuer et qu'au bout du compte, l'ouvrage soit livré dans les délais. C'est un ouvrage d'art exceptionnel qui sera livré à l'horizon juin 2020, c'est une très bonne chose », a déclaré le ministre au terme de sa visite. Relativement au lot 1 de la Nationale N°15, à savoir Batchenga-Ntui, les travaux sont réalisés à 40, 17% à fin février 2019. Entamés en février 2017, les travaux sont prévus pour s'achever en fin 2019. On note ici des retards

dans la libération des emprises des travaux. Le Lot 1 constitue un linéaire de 21,3 km de route en béton bitumineux, y compris 2,1 km de voiries urbaines dans la ville de Batchenga et la construction d'un pont bipoutre à sept travées continues d'une longueur de 400 m sur le fleuve Sanaga. La largeur de la route est de 7 mètres avec 1,5m d'accotement de part et d'autre. Cette section est financée par l'Afd et le gouvernement de la République du Cameroun. Coût des travaux, 22 milliards 698 millions 243 mille 212 Fcfa, réalisés par Razel Bec et Razel Cameroun.

Elevation viré du lot 2
Pour le lot 2, le tronçon Ntui-Mankim, la visite des équipes sur le terrain, a permis de constater que les travaux en cours pour la plupart concernent les terrassements. Sur ce lot d'un linéaire de 96,7 km, plusieurs aménagements connexes concernant les infrastructures socio-économiques sont prévus. Cependant, les ingénieurs sur le terrain relèvent que l'entreprise qui conduit les travaux (Elevation Engenharia S.A) accuse un retard lié à sa

mobilisation le long du tracé. On apprend aussi que des mesures ont été annoncées par le ministre des Travaux publics dans le but de renforcer ladite entreprise. Démarrés en juin 2017, le dernier pointage fait état de 4,56 % d'avancement des travaux à fin février 2019. Ce qui a amené Emmanuel Nganou Djoumessi à prendre des décisions fortes. « Nous allons travailler à faire avancer les travaux sur le lot Ntui-Mankim. Pour cela, l'entreprise Elevation, défaillante, devra se concentrer sur le lot 3. Une entreprise sera déployée sur le terrain, pour que la route soit livrée en 2020. On ne fera pas de diplomatie dans les travaux routiers », a-t-il signifié aux responsables d'Elevation.

La visite du ministre et de son Secrétaire d'Etat s'est poursuivie mardi et s'est achever hier, mercredi 6 mars, avec les travaux réalisés sur les lots 4, 5 et 6, longue de 380,1 km, cette route Nationale N°15 Batchenga-Ntui-Yoko-Lena-Tibati s'inscrit dans le cadre de l'exécution des phases une et deux du Programme d'appui au secteur des transports, financé par l'Etat du Cameroun, la Banque africaine de développement, et appuyé par l'Agence française de développement et l'Agence japonaise de coopération internationale. L'aménagement de cette dorsale reliant les parties méridionales et septentrionales pour plus de 360 milliards Fcfa résulte de la détermination des pouvoirs publics de densifier les infrastructures de communication pour impulser les échanges et consolider la place du Cameroun dans la sous-région Afrique centrale.

Achille KAMGA

Luc Magloire Mbarga Atangana « La situation est gelée »

Le ministre du Commerce revient sur la réunion qu'il a présidée hier avec les acteurs du secteur brassicole.



Quel était le but de cette rencontre ?

Cette réunion avait pour but de trouver un consensus entre l'industrie, qui revendique le poids des nouvelles charges fiscales et qui justifieraient l'augmentation des prix de la bière. L'administration rappelle simplement les dispositions législatives et réglementaires. Le principe, c'est la liberté sauf dans certaines matières qui font l'objet d'un dépôt préalable et les boissons alcoolisées font partie de cette catégorie. L'arbitrage n'a jamais demandé aux sociétés brassicoles d'arrondir le prix de la bière à 50 Fcfa et puis ça ne se fait même pas en arbitrage. Et puis même s'il fallait le faire, pourquoi n'avoir pas arrondi en dessous de 35 Fcfa ? Le problème de la monnaie c'est un autre débat et nous devons rester légalistes et cela doit être clair.

Quid de la procédure ?

Les barèmes doivent être déposés auprès de l'administration qui dispose d'un délai de 15 jours pour approuver. La procédure a été viciée, cela impacte sur le fond. Il s'agit aujourd'hui de reprendre cette concertation à la base avec les associations de consommateurs qui comprennent qu'il existe des contraintes auxquelles est confrontée l'industrie.

C'est donc clair que les prix restent inchangés ?

A partir du moment où on ne s'est pas accordés sur les nouveaux, ça veut dire que la situation est gelée. Les consommateurs n'ont été ni informés ni consultés, alors que la Loi cadre le prévoit. Une fois que les prix seront homologués, le gouvernement sortira une décision, pour le moment, il n'y a pas un acte qui homologue de nouveaux prix.

Propos recueillis par D.B

Prix de la bière

Imbroglie autour de 15 Fcfa

Sans toutefois remettre en question la Loi de finances qui les divise, brasseurs et associations de défense des consommateurs n'ont pas pu s'entendre pour ajuster l'augmentation du prix de la bière à 35 Fcfa, sous le difficile arbitrage du ministre du Commerce qui estime que la procédure a été viciée.

Pendant plus de deux heures d'horloge, les représentants des sociétés brassicoles indexées (Sabc, Guinness, Ucb) et les associations de défense des droits des consommateurs n'ont pas pu trouver un consensus autour des nouveaux prix de la bière. Le ministre du Commerce, Luc Magloire Mbarga Atangana a d'ailleurs vivement critiqué l'absence des patrons des trois sociétés brassicoles en question. « La procédure a été viciée, cela impacte sur le fond. Il s'agit aujourd'hui de reprendre cette concertation à la base avec les associations de consommateurs qui comprennent qu'il existe des contraintes auxquelles est confrontée l'industrie » a expliqué le ministre. Le motif du plaidoyer est resté le même pour les trois accusées, pendant les deux heures qu'a duré la concertation.

Ces sociétés disent s'être uniquement appuyées sur la Loi de finances de 2019. « Les calculs nous ramenaient à une augmentation à la bouteille de 32 Fcfa mais je voudrais justement vous dire toute la difficulté qui a été la notre de pouvoir penser à une augmentation de ce chiffre, connais-



sant les difficultés sur le marché à avoir notamment un élément très simple, la monnaie. Nous étions donc obligés de procéder à une augmentation par type de produit... », a expliqué le représentant de la Société anonyme des brasseries du Cameroun (Sabc), sous les huées de certains membres d'associations de défense des droits des consommateurs. Au Mincommerce de rétorquer que le gouvernement ne peut pas revenir sur la Loi de finances, mais que c'est à l'industrie de faire « un geste » pour ses clients.

Aussi, Luc Magloire Mbarga Atangana a-t-il demandé aux sociétés brassicoles de déposer au plus vite les nouveaux barèmes pour que le processus législatif soit déclenché. Les représentants des droits des consommateurs ont clairement fait savoir

leur indignation face à cette augmentation du prix de la bière depuis le 1er mars dernier. « Nous avons l'impression que le ministre est en train de faire un rétropédalage. Je ne vois pas trois sociétés brassicoles d'une telle envergure s'aventurer à aller mettre sur le marché une nouvelle grille des prix sans avoir au préalable consulté le gouvernement. Nous avons plutôt l'impression que c'est la pression exercée par la presse et des associations de défense des consommateurs qui est à l'origine de cette décision du ministre » croit savoir Valéry Ntendie, coordonnateur national du Syndicat national des exploitants de débits de boissons du Cameroun (Synedeboc).

Daniel BEKOLO (Stagiaire)

Energie électrique

Enéo renforce son réseau de distribution

Depuis quelques temps, l'entreprise qui s'occupe de la production, la distribution et la commercialisation de l'offre en énergie électrique au Cameroun, a engagé des chantiers à Douala et Yaoundé dans l'optique de sécuriser davantage son réseau de distribution dans les deux capitales.

Un panneau planté sur une bande de terre surélevée renseigne sur la nature du chantier. Nous sommes mercredi 6 mars 2019, à la sortie Est de Douala au lieu-dit Ngondi Bakoko, à un jet de pierre de l'arrondissement de Dibamba, précisément au quartier appelé Harry-entrée Cogefar. «Attention ! Travaux sur la ligne. Danger électrique. Limitation de la vitesse 30Km/h » Peut-on y lire. La zone délimitée par un cordon de sécurité est semblable à une ruche. Des ouvriers, casques vissés sur le crâne, s'activent à planter un poteau en béton dans un trou, précédemment creusé. A l'aide d'une grue, le poteau est fixé au sol et le pourtour du trou reçoit généreusement du béton pour solidifier ce pilier posé pour remplacer un



poteau en bois pourri, rongé de parts en parts par des termites et l'usure du temps. C'est un pan du travail que des équipes d'Enéo et ses partenaires constitués des petites et moyennes entreprises (Pme) locales, mènent depuis le mois de février 2019, dans les villes de Yaoundé et Douala. Selon la programmation de son budget d'investissement 2019, Enéo Cameroun s'est engagé à effectuer d'importants travaux de renforcement et de sécurisation des réseaux dans les deux capitales. Au total, 170 km de tronçons de lignes aériennes et souterraines, moyenne tension sont concernés. L'objectif visé à terme étant de booster leurs capacités de transit

d'énergie et de renforcer la sécurité des ouvrages. Innovation majeure, les poteaux bois défectueux sont remplacés par des poteaux béton fournis par une entreprise basée à Obala qui se charge de la fabrication selon les spécifications techniques indiquées par Enéo.

La direction centrale des opérations d'Enéo, sous la férule de Basile Ekobena explique que «compte tenu de l'état de saturation de certains équipements de notre réseau de distribution, le conseil d'administration a approuvé un budget d'investissement de 47,3 milliards Fcfa pour l'année 2019. La somme de 26,2 milliards Fcfa a été allouée au renouvellement, renforcement, sécuri-

sation et extensions de réseaux de distribution d'énergie électrique». In fine, ces travaux en cours vont s'étendre sur une durée de cinq mois avec pour but «d'améliorer de manière significative la disponibilité de l'énergie électrique dans ces deux métropoles » souligne à grands traits, Daniel Ruben Yaba, contrôleur des travaux Enéo. Toutes choses qui ne vont pas sans entraîner quelques conséquences fâcheuses sur les ménages et autres clients d'Enéo qui devront subir dans l'intervalle, des désagréments inhérents aux coupures pour des raisons évidentes de sécurité.

Alain NJIPOU

Dans les marchés ...

Le prix du poisson flambe

La hausse constatée depuis bientôt deux mois, a poussé les ménages à se tourner vers la viande de bœuf.

Ne sachant à quel saint se vouer sur la vie qui devient de plus en chère au Cameroun, les commerçants et les clients au marché Mfoundi remarquent de jour en jour l'augmentation du prix du poisson sur les étales. Selon le constat fait ce 1er mars sur le comptoir de Thérèse, âgée d'environ 45 ans, situé dans ledit marché, seuls trois types de poisson à l'instar du machoiron, du bossu et du sol sont visibles sur l'étable. « Ce sont les seuls poissons que j'ai pu uniquement avoir ce matin. Toute la marchandise que vous voyez coûte 80.000Fcfa » confie la vendeuse. Par conséquent, Cette dernière voit sa clientèle diminuer progressivement du fait de l'incapacité de ces ménagères de payer le kilogramme de maquereau qui coûtait il y a deux mois 1500 fcfa à 1800 fcfa. « Cette hausse de prix du poisson a débuté pendant les fêtes de fin d'année 2018. Où malgré la rareté de la bonne qualité du poisson maquereau, les poissons tels que Rosada, la carpe, la sole et le bar avaient doublé sur le montant d'achat. Croyant uniquement que cela concernait cette période, depuis lors rien n'a changé et c'est très difficile pour nous revendeuses de satisfaire nos clients et d'avoir un bénéfice » poursuit-elle.

Et d'ajouter « Présentement, certaines ménagères se retournent vers la viande plutôt que le poisson. Par exemple, le carton de bossus est parti de 25.000fcfa à 40.000 Fcfa. Je suis obligée de vendre le kilogramme à 2000Fcfa. Pour des familles ayant plus de dix personnes, pour bien se nourrir, il faut payer au moins 5 kilogrammes à raison de



10.000fcfa et ajouter aux compléments, il faut prévoir au moins 15.000fcfa de ration. Et vue la conjoncture économique qui prévaut en ce moment, il devient très pénible pour certaines maisons de manger ».

Le retour vers la viande

Tout comme se plaint Thérèse de cette hausse du prix du poisson, cela empiète sur l'activité commerciale des braiseuses de poisson qui se trouve contraintes d'augmenter leurs marchandises pour espérer avoir un surplus. « Depuis l'augmentation du prix du poisson, le maquereau que je vendais à 1000Fcfa coute désormais 1300 et 1500Fcfa ceci en fonction de la grosseur et de la qualité. Et également très cher dans les poissonneries, je le remplace très souvent par les carpes, les bars et le machoiron pour vendre. Ces derniers varient de 2000Fcfa à 6000Fcfa. Malgré cette hausse, en une soirée, je gagne près de 100.000Fcfa lorsque qu'il n'y a pas

affluence de clients. Et 150.000Fcfa et 200.000Fcfa le weekend. Par ailleurs, nonobstant ces prix, mes clients en consomment toujours », confie Rosa, une braiseuse de poisson au quartier Essos à Yaoundé.

Eu égard de cette situation, Mado, mère d'une fratrie de sept enfants a opté dès lors pour la consommation d'autres aliments en dehors du poisson. La jeune mère indique que « Nous allons nous retrouver un jour en train de nous nourrir uniquement des légumes car les coûts de ces derniers sont largement inférieurs au prix actuel d'un kilogramme de poisson comme les bars, le maquereau et la carpe. C'est ainsi que plus les années passent, le kilogramme des poissons augmente. Je préfère encore acheter la viande avec os à 2400 Fcfa, le poulet à 5000 Fcfa et les légumes à 1000 Fcfa pour un repas de neuf personnes pour deux jours à raison de 10.000Fcfa la ration » regrette-t-elle.

Phanie ENYEGUE (stg)

Commerce

366 millions de dollars d'échanges entre les Usa et le Cameroun en 2018

Le montant total des échanges commerciaux entre les Etats-Unis (Usa) et le Cameroun a atteint 366 millions de dollars (près de 212,44 milliards de Fcfa) en 2018, soit une augmentation de 32% par rapport à 2017. Cette information est révélée par l'ambassade des USA près le Cameroun. Selon cette source diplomatique, si les Etats-Unis sont fiers des progrès en matière de relations commerciales avec le Cameroun, il reste que les deux pays peuvent encore faire mieux. Et pour cause, quand on croise par exemple les données de 2014, il y a cinq ans, avec celles de 2018, l'on note une décrue. En 2014, les échanges commerciaux entre le Cameroun et les Usa avaient déjà atteint 294,5 milliards Fcfa. Ce qui représente une chute de plus de 82 milliards Fcfa. Pour Peter Henry Barlerin (photo), ambassadeur des Usa, les entreprises américaines sont bien placées pour fournir au Cameroun les produits et services de qualité dont il a besoin pour son développement économique et social. « Bien évidemment, pour moi les entreprises américaines sont les meilleures. [...] Elles ont de l'expérience en Afrique et dans le monde et travaillent avec des partenaires locaux pour créer des produits adaptés aux clients locaux. », commente le diplomate. Il décrie cependant un environnement des affaires peu favorable aux entreprises américaines.

Investissement

200 milliards de Fcfa mis à la disposition de la Beac

Les banques en activité dans les six pays de la zone Cemaac sont invitées à souscrire pour une offre de financements d'un montant de 200 milliards de francs Cfa, faite par la Banque des Etats de l'Afrique centrale (Beac), l'institut d'émission des pays de la Cemaac que sont le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Rca, le Tchad et la Guinée équatoriale. Selon le communiqué rendu public à cet effet par la Beac, le taux d'intérêt minimum exigé pour cette opération d'injection de liquidités dans les banques, qui se déroule ce 6 mars 2019, est de 3,5%. En contrepartie de ces financements, apprend-on, les soumissionnaires doivent disposer des « actifs admis en garantie des opérations de refinancement de la Beac », conformément à la décision du 31 octobre 2013.

Mbankomo

Les femmes en mode dépistage de l'hypertension artérielle

C'était à l'occasion du lancement de la campagne du mois du cœur à l'honneur des femmes, initiée par la Fondation camerounaise du cœur le 05 mars dernier, en présence du maire et du sous-préfet dudit arrondissement.



En prélude à la célébration de la Journée internationale de la femme (Jif), les femmes de Mbankomo ont passé au scanner leur état de santé globale. Cette assistance médicale, n'a pu être plausible que par le truchement d'une élite locale, Etoa Martine, ex-cadre au ministère des Finances et actuellement conseillère municipale à la mairie de cet arrondissement du département de la Mefou et Akono. Car selon elle, il y a un sérieux déficit d'assistance sanitaire dans sa localité. « Nous avons dans nos villages, des centres de santé, qui manquent de tout. Le plateau technique est pratiquement nul, les médecins il n'y en a pas, il n'y a pas d'infirmiers. Donc lorsque j'ai eu l'opportunité de discuter et de rencontrer le professeur Leumougoum, je lui ai posé le problème de savoir ne serait-ce que s'il pouvait nous aider à l'occasion de la fête du 08 mars, de venir nous aider à assister nos populations sur les risques des mala-

dies cardiovasculaires. Il a répondu spontanément et il nous a donné plus que nous n'attendions », a-t-elle indiqué.

Et d'ajouter « c'est la raison pour laquelle je lui dis encore merci pour ce cadeau pour la femme, qui vaut mille fois que le pagne du 08 mars que nous sollicitons souvent ». Et au professeur Daniel Leumougoum, président de la Fondation camerounaise du cœur, de dire « pendant longtemps, on a agi uniquement dans les grandes métropoles. On a pris conscience que même dans les zones rurales, les populations souffrent autant des maladies cardiovasculaires qu'en ville. Sauf que l'accès aux soins en campagne est très difficile et l'adhésion de la population de Mbankomo nous enchante et

nous donne des forces et le courage de pouvoir pérenniser ces activités dans cette localité ». C'est ainsi que tel un essaim d'abeilles qui se dirige vers le miel, les femmes de Mbankomo ont répondu présentes à cet appel de l'élite. Environ 300 femmes de tout âge se sont fait dépister. Elles ont profité des consultations gratuites de l'hypertension artérielle, des yeux, du diabète et du cœur.

Sauver des vies

Une initiative que le sous-préfet, Harouna Nyandji Mgbatou n'a pas manqué de saluer. « Je voudrais remercier toute cette équipe au nom des pouvoirs publics, pour cet accompagnement nécessaire. Et l'événement intervient à une très bonne occasion, celle de la célébration de la 34e édi-

tion de la Journée internationale de la femme. Les femmes sont capitales, elles nous donnent la vie, elles nous donnent à manger, aujourd'hui elles nous apportent la santé, élément indispensable pour toute activité humaine », a-t-il indiqué. Avant de rebrousser chemin, le professeur Daniel Leumougoum a recommandé à toutes ces femmes de consommer beaucoup de fruits et légumes parce que ça augmente 20 à 30 ans de vie ; d'éviter le sel dans les repas car lorsqu'elles ont ce réflexe vous sauvez au moins deux vies sur 4. Quant au maire, Atangana Jean Bonaventure, qui a été fait chevalier du cœur, a confirmé que des actes pareils vont se multiplier et se pérenniser dans sa localité.

Rostand TCHAMI

Ebolowa

Un vieux camion de sable tue trois personnes

Les infortunés qui étaient à bord d'une moto-taxi brousse sur l'axe menant à Biwong Bane ont été percutés sauvagement par un vieux camion transportant du sable non loin du village Mabae, une banlieue d'Ebolowa le 04 mars dernier aux environs de 15 heures.



L'alerte est donnée depuis presque un mois dans la ville d'Ebolowa où les grumiers, les camions sillonnant les carrières de brousse à la recherche du sable et autres mototaxis adeptes de la surcharge sèment la panique au sein des populations. Aucune mesure de l'autorité administrative jusqu'à l'heure mais, les engins de la mort poursuivent leur action dans la ville et ses environs en toute quiétude. Malgré des visites techniques fantaisistes couplées aux divers contrôles routiers bizarres, ce sont les populations qui en paient le lourd prix. Rodrigue Amougou, Charlotte Ngo'o Foumane, Jeanne Mbangha qui faisaient parti des voyageurs sur cette même moto ont perdu la vie, percutés par un camion de dix roues transportant du sable au lieu dit Mebae fin goudron.

Une scène tragique avec des images insoutenables, le sang a coulé partout sur cette chaussée et les riverains ne s'y retrouveront pas d'aussi tôt. Des pleurs à en plus cesser, dans une panique horrible, les âmes sensibles prenaient juste la course dans la brousse. Pour Jean Nlate témoin du drame, « je suis arrivé le

premier sur les lieux de l'accident, j'ai trouvé que le chauffeur du camion dans sa course folle a trainé les occupants de la moto sur plusieurs mètres, c'est horrible ». Au tour des dépouilles, une population inconsolable. Aussitôt informés, les forces de maintien de l'ordre sont arrivées sur les lieux pour constater les dégâts. Selon l'adjudant-chef Amadou, « le choc a été très violent au point où les trois occupants de la motocyclette sont morts sur le coup. Du point du choc à celui de la stabilisation du camion, il y a environ plus d'une dizaine de mètres. Ce qui confirme effectivement que le camion était à vive allure ». Pour se mettre à l'abri de la furie des riverains, le chauffeur du camion a pris la poudre d'escampette. Les corps ont été déposés à la morgue de l'hôpital régional d'Ebolowa. Une enquête a été ouverte pour élucider les circonstances du drame.

Cet accident vient une fois de trop

poser clairement la problématique de la circulation diurne des engins gros porteur dans la capitale régionale du Sud, surtout à l'heure de la sortie des classes. Sans en rester muet sur la situation technique des ces engins qui n'inspirent personne. Du coup, l'éveil d'humanité est à souligner. Comment comprendre qu'on puisse laisser passer dans un poste de contrôle une moto transportant 05 personnes, alors qu'elle n'en dispose que 02 places. Comment comprendre qu'on puisse laisser des vieux camions d'au moins trente années d'âge circuler en pleine ville sans que cela ne gêne personne. La prévention routière annoncée à coup médiatique commence par la résolution de ces préalables pour que diminuent des accidents sur nos routes.

Jacques Pierre SEH

Commémoration

La Francophonie célébrée à Yaoundé

Karim Dounia, Arnold Kouakam et Azazou ont déroulé devant les médias leur programme d'activités en prélude à la célébration de la Journée internationale de la francophonie, lors d'une conférence de presse le 05 mars à l'Institut français du Cameroun.

Chaque année, à la date du 20 mars, est célébrée dans le monde la journée internationale de la francophonie. C'est ainsi que les 300 millions de francophones sur les cinq continents fêtent leur langue et la diversité de la francophonie. Ceci à travers des concours de mots, des spectacles, des festivals de films, des rencontres littéraires, des rendez-vous gastronomiques et des foires d'exposition sont mis sur pied pour ce grand moment universel. Raison pour laquelle hier mardi 05 mars à la salle de conférence de l'Institut français du Cameroun (Ifc) Karim Dounia, attachée de coopération éducative et linguistique a fait le point sur les activités menées pour cette célébration.

« Nous célébrons cette année la langue française de la francophonie. Il est très important pour nous de défendre sa valeur qui est le respect et la diversité culturelle. Cette langue parlée par plus de 300 millions d'interlocuteurs à travers le monde, c'est pourquoi nous avons décidé de créer plusieurs programmes et spécialement pour la jeunesse. Ainsi, nos publics cibles sont les établissements scolaires, où nous avons mené des activités telles que le théâtre, un concours d'éloquence chaque mercredi à l'Institut français durant 6 semaines. Demain 06 mars aura lieu la demi-finale à 14h30 dans la salle de spectacle de l'Ifc. Le 13 mars aura lieu la finale du concours d'éloquence et enfin le 16 mars nous organisons une grande cérémonie de remise de prix toujours dans la salle de spectacle de l'Ifc. Où les enfants bénéficiaires d'un atelier de théâtre seront invités à restituer leurs sonnettes créées et imaginées. Les vainqueurs du concours d'éloquence pourront aussi nous embellir de leurs arts oratoires et également d'autres surprises », affirme-t-elle.

Films et spectacles

Et d'ajouter « nous avons différents prix dont l'abonnement ici à l'Institut français qui permet d'emprunter des livres à la bibliothèque pour mieux s'outiller pour le monde de demain, de regarder les films et les spectacles organisés ici et un certificat de participation pour tous les enfants. Les établissements en collaboration à cet événement sont le lycée bilingue d'Essos, le lycée de Mimboman, l'école française lycée de Coulanges, l'école le Flamboyant et d'autres établissements. Nous avons également d'autres activités hors les murs telles que le Clac de Mimboman ».

Pour, Arnold Kouakam, promoteur du concept caravane de 10 mots est un moyen de permettre aux jeunes de mieux s'exprimer. Il explique que son concept est installé dans quatre villes du Cameroun donc Ngaoundéré, Yaoundé, Bangangté et Douala. Cette idée a été créée pour donner la parole à la jeunesse de s'exprimer par le biais de l'art, qui est un métier permettant d'être propulsé au devant de la scène. « Je sors ainsi de Ngaoundéré où j'ai fait 20h sur le chemin du retour. Pour le moment, je suis incapable de m'exprimer sur ce voyage car ce que j'ai vu dans ce côté du pays est extraordinaire » confie-t-il lors de la conférence. Toutefois, il faut noter que d'autres activités telles que les conférences, les tables rondes et la 5ème édition du festival Minkana sont programmées au sein de cet institut du 18 au 23 mars 2019.

Phanie ENYEGUE (stg)

Université de Yaoundé II

Le rétropédalage de Magloire Ondoa

Dans un communiqué signé et rendu public hier, 06 mars 2019, le doyen de la Faculté des sciences juridiques et politiques est revenu sur sa décision et a indiqué que seul le paiement de la première tranche suffit pour participer aux examens de fin de premier semestre.

C'est un ouf de soulagement pour les Cop's de Soa. Cela n'a même pas duré 48h pour que le doyen de la Faculté des sciences juridiques et politiques (Fsjp), Magloire Ondoa, de l'Université de Yaoundé II, Soa, fasse un come-back sur sa décision du 05 mars dernier. En effet, après avoir relaté dans un communiqué mardi, que la participation aux examens de fin de premier semestre était subordonnée au paiement de la totalité des droits universitaires, l'éminent professeur agrégé en droit public, s'est ravisé hier, 06 mars 2019. Toujours à travers un communiqué, il a informé les étudiants que « la participation aux examens de fin de premier semestre, est subordonnée au paiement d'au moins la première tranche des droits universitaires ». Et qu'« aucune dérogation ne

sera accordée ».

Une situation qui arrange plutôt la communauté estudiantine de la Fsjp de cette institution académique, car ne savait plus à quel saint se vouer vu que la date du début des examens (19 mars 2019) arrive à grand pas. Il faut rappeler au passage que cette nouvelle décision du doyen intervient après la doléance collective des étudiants adressés au doyen, sous la houlette du président de l'Association des étudiants de la Faculté des sciences juridiques et politiques (Ae-Fsjp), Jean Calvin Avenir. « Suite à la doléance collective relative au communiqué du doyen sur l'exigence du paiement de la totalité des droits universitaires comme condition pour prendre part aux examens de fin de premier semestre, le bureau de l'Association des étudiants de la Fsjp vous promet d'aller au bout de la requête que nous avons soumis à l'attention de notre cher doyen, afin de proroger la date limite du paiement de la deuxième tranche », a-t-il indiqué.

Remerciements

Et d'ajouter « il ne sert par conséquent à rien de montrer des mouvements de revendications hostile



et laissez l'Ae-Fsjp jouer son rôle. Toutefois, nous invitons tous les étudiants à se conformer à la note du doyen espérant que par son cœur de père, il puisse accepter notre requête ». Et maintenant que 24h après, de par son « cœur de père », pour emprunter les mots de Jean Calvin, il

est revenu sur sa décision, les étudiants insolubles peuvent à présent préparer leurs examens en toute sérénité. C'est d'ailleurs à l'unisson qu'ils adressent leur remerciement au doyen pour cette magnanimité dont il a fait preuve.

Rostand TCHAMI

Yaoundé

Une église catholique profanée au quartier Essos

Se rendant au lieu de culte comme chaque dimanche, les fidèles ont constaté sur la première rangée des écorces, des herbes et une calebasse de tortue. Ce qui témoigne des pratiques de sorcellerie.

Il est 6h ce 03 mars au quartier Essos, lieu-dit « Chapelle Essos » dans l'arrondissement de Yaoundé 5 où des fidèles se rendent à la messe de 6h30 minutes comme d'habitude. Selon le constat fait par les fidèles, sur une rangée se trouvent des écorces, une calebasse de tortue, un tronc de bananier et des herbes jetés à même le sol. Effrayés par cette découverte, ces fidèles décident d'occuper les deux rangs restantes et le haut de l'étage. Suite au vacarme causé par la découverte, Philomène, une sacristaine de la paroisse décide d'informer Mgr Akongo Essomba, curé de la paroisse. Aussitôt, ce dernier entame des prières. Il verse de l'eau et du sel bénis sur ces écorces. « Je donne trois jours à celui qui a posé cet acte de venir me rencontrer, au cas contraire, il verra de lui-même. Je sais que la personne est présente parmi nous. Vous ne réussirez pas à me chasser de cette église. Je partirai lorsque je vou-

drais » précise-t-il. Après ladite prière, le curé demande à la sacristaine de balayer les objets trouvés et aux fidèles de rejoindre leur place habituelle.

Par ailleurs, lorsque le célébrant de la journée débute son homélie, dominical, Mgr Akongo, revient tout de même sur cette découverte avant de prêcher sur l'Évangile. Comme il fallait s'y attendre, c'est la découverte des objets trouvés au sein de la paroisse qui a animé les causeries à la fin de l'homélie. « Pourquoi, les chrétiens de cette chapelle se comportent-ils ainsi ? Ils savent très bien que Mgr ne tolère pas certaines choses et de sur quoi, des écorces. En plus, ces choses étaient versées sur mon banc. Comme si je n'avais pas assez de malchance »,



s'exclame Micheline, fidèle dans cette paroisse. A en croire les fidèles, Mgr Akongo Essomba est connu comme un homme très radical sur ses décisions, depuis son arrivée dans cette paroisse en 2017.

Phanie ENYEGUE (stg)

Célébration

Les activités du 08 mars s'intensifient

En prélude à la 34ème édition de la célébration de la journée internationale de la femme (Jif), le personnel féminin des associations et entreprises de la ville de Yaoundé se mobilise en menant diverses animations depuis samedi dernier.

À 03 jours de la célébration de la Journée internationale de la femme (Jif), plusieurs associations s'organisent dans la ville de Yaoundé, en se lançant dans des activités comme les marches sportives, les animations, les tables rondes et biens d'autres sensibilisations. Samedi dernier au quartier Kondengui, il est 6 heures du matin, lorsque les membres de l'Association des femmes dynamiques de Yaoundé (Afdy), venues nombreuses et toutes vêtues pour la plupart de survêtements de sport de différentes couleurs, pour participer à la marche sportive prévue à cet effet par la présidente de l'association.

Leur itinéraire passe par les quartiers Nkolndongo, ensuite Anguissa et enfin, au stade Kondengui derrière la prison centrale où elles vont participer aux mouvements d'ensemble. Essoufflées, les femmes ne manquent pas d'exprimer leurs sentiments, « C'est vraiment une bonne occasion pour nous, il faut que le jour du 08 mars nous soyons en bonne forme », explique Mengue Eden la quarantaine entamée, dégoulinant de sueur. Après des exercices épuisants, les marcheuses (une quinzaine environ) se rendent dans un restaurant au quartier Awae, pour un rafraichissement suivie d'une causerie éducative autour d'une table ronde, afin d'être édifiées sur le thème de cette célébration « croisade contre les inégalités de sexes : s'arrimer à la nouvelle impulsion ».

Désagrèments

Sur place, les femmes sont sensibilisées sur de nombreux sujets, à l'instar de la conduite à tenir lors de cette journée du 08 mars. Plusieurs conseils leurs ont été prodigués par Sylvie Abang, la présidente de ladite Association, « très peu d'entre elles ne connaissaient pas le thème de cette année. Il était question pour nous de les édifier et de les mettre en garde pour que la fête se déroule dans de bonnes conditions et qu'il n'y ait pas un désagrément venant d'elles ». Confie-t-elle. Par ailleurs, en attendant la fête, plusieurs activités sont en cours dans certains ministères. Des conférences autour du thème de la journée sont à l'ordre du jour au ministère de l'Éducation de base et dans biens d'autres administrations publiques et privées de la ville de Yaoundé. A la paroisse Notre Dame du Mont Carmel au quartier Kondengui, une table ronde sera organisée le jeudi 07 mars, pour les chrétiens dans la salle paroissiale. En outre, le curé de ladite paroisse François Bikoula, a prévu des échanges avec des médecins afin d'éclairer les femmes au sujet des maladies qui les touchent de plus en plus comme le cancer du sein, et biens d'autres.

Linda MANGA MINLO'O
(stagiaire)

Bataille au sommet de l'Etat

Quand Ngoh Ngoh voulait envoyer Motaze en prison

Dans une correspondance signée du secrétaire général de la présidence de la République à l'adresse du ministre délégué à la présidence chargé du contrôle de l'Etat (Consupé), le numéro 2 du palais d'Etoudi, sous le prétexte d'une affaire de gestions d'audits de concessions des opérateurs de téléphonie mobile, charge le ministre des Finances au motif d'avoir bradé, en co-action avec d'autres membres du Gouvernement, le patrimoine du Cameroun.

1-Il était une fois les audits des concessions...

Alerte ! Guerre des tranchées au sommet de l'Etat ! On n'a pas fini d'ergoter sur les réseaux d'influence, les manœuvres et les batailles pour le contrôle du Pouvoir. La boulimie des « créatures » de Paul Biya dont le trône est désormais l'objet de tous les appétits, devient de plus en plus flagrante. La preuve par 9 avec cette nouvelle affaire mettant aux prises le Secrétaire général de la présidence de la République et certains membres du Gouvernement qu'il veut visiblement sacrifier pour des raisons jusqu'ici inavouées. Le volumineux document portant le sceau « *Confidentiel* » et dont Le Messenger a obtenu en exclusivité une copie en pli fermé, a pour objet : « *Urgence de l'intervention du président de la République pour neutraliser les Ministres des finances Motaze Louis Paul et des postes et Télécommunications Libom Li Likeng et de l'ancien Ministre des postes Biyiti Bi Essam pour haute trahison et intérêt dans un acte* ». Non signée, cette note confidentielle est en effet un dossier en annexe à une correspondance adressée au Consupé au sujet d'un audit des concessions faites dans les entreprises de téléphonie mobile suivantes : Orange Cameroun, Mtn Cameroun et Nexttel.

Le Sgpr, faisant foi au document, dit répercuter les « *hautes directives du Chef de l'Etat* », prescrivant au Consupé par ailleurs destinataire de ce courrier, conjointement avec le ministre d'Etat, ministre de la Justice, Garde des Sceaux, les ministres des Finances, des postes et Télécommunications, le Délégué général à la Sécurité nationale (Dgsn), le Secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à la présidence chargé de la gendarmerie nationale et le directeur général de l'Agence de régulation des télécommunications (Art), de « *mettre sur pied une équipe interministérielle, en vue d'auditer les concessions faites aux opérateurs de téléphonie mobile indiqués en objet* », écrit-il. Et de sommer au passage, le Consupé d'agir avec toute diligence. Surtout que « *selon une source au Tribunal Criminel Spécial, le Parquet général de cette juridiction d'exception cherche un moyen d'étouffer la dénonciation qui lui a été adressée le 08 mai 2018 par le Sieur Oundoua Ella Godfroid, ingénieur principal des travaux des télécommunications* », peut-on lire dans la note confidentielle. De l'exposé des faits rapportés dans la plainte suscitée, à en croire le diplomate, il se dégage que ces trois ministres « *ont dans une opération cotre nature concernant le renouvellement des licences et l'attribution des licences 4G de Mtn, Orange et Nextell, bradé celles-ci faisant au passage à l'Etat des centaines de milliards de francs Fcfa afin de préserver les intérêts mafieux au détriment de ceux de l'Etat. Et ce, en dépit des réserves pertinentes émises par les services tech-*



niques du ministère des Postes. Cette gigantesque entourloupe est susceptible d'engager la sécurité de l'Etat par ses temps de crise sécuritaire ».

Pointant un doigt accusateur sur la France, le mystérieux auteur du courrier confidentiel dévoile les gains juteux que le pays d'Emmanuel Macron a récolté pour la vente des licences @700 MHz 1014.880.518.023 Fcfa supplémentaires, comparativement au montant engrangé pour la vente des @800 MHz, pour une quantité de spectre identique, à savoir 2x 30 MHz @700MHz, comme @800 MHz. Dans l'ensemble, détaille-t-il, « *outré ce supplément, les ventes des licences @700 MHz a permis à l'Etat français d'empêcher la somme astronomique de 1.836.087.005 Euros, soit l'équivalent de 1.731.127.594.539 Fcfa pour la vente de licence @800 MHz* ». Pour tout dire, poursuit-il, « *la France a engagée au total 7.024.018.101.522.Fcfa pour la cession des licences du même ordre que celles attribuées à Mtn, Orange et Nextell, préservant les intérêts de l'Etat français. Au Cameroun, pour des opérations semblables les Ministres Libom Li Likeng et Motaze Louis Paul ont tout cédé pour la somme dérisoire de 170.000.000.000 Fcfa aux opérateurs locaux. Ce chiffre qui paraît vertigineux témoigne à lui seul de la haute trahison dont se sont rendus coupables ces deux Ministres en bradant au franc symbolique le patrimoine de tous les Camerounais* ».

2-Motaze, Libom Li Likeng et Biyiti Bi Essam à la potence

Pour Ngoh Ngoh, il est clair que ce « scandale » sciemment entretenu par les ministres Motaze Louis Paul et Libom Li Likeng, oblige le Trésor public à multiplier les émissions de titres sur le marché de la Beac, pour faire face aux tensions de trésorerie devenues récurrentes ces derniers temps. Résultat des courses, à la date du 25 avril 2018, lit-on dans la note, « le Cameroun était à sa troisième opération de mobilisation de fonds en l'espace de trois semaines. Le ministre Motaze poursuit son œuvre destructrice de l'économie nationale entamée au ministère de l'économie ». Précisant que ces deux membres du gouvernement originaires de la région du Sud sont bien conscients que leur démarche viole le Décret N° 2007-1532 du 24 octobre 2007 relatif aux redevances d'utilisation des fréquences radio-électriques dues par les titulaires d'autorisation de fréquences délivrées par



l'Autorité de régulation des communications électriques et des postes. Par ce tour de passe-passe, dénonce le protégé du Sgpr, « Motaze et Libom Li Likeng ont réussi l'exploit diabolique de supprimer la redevance que les opérateurs devaient payer à l'Art au titre de la location des fréquences, qui sont les deux volets les plus importants censés remettre à flot et en matière durable les caisses de l'Etat ».

En guise de rappel-mémoire, l'homme indique que c'est bien Biyiti Bi Essam qui avait inauguré cette « *braderie* » qui s'apparente aux soldes des télécommunications en « *cédant de manière scandaleuse une concession de téléphonie mobile 2G/ 3G, à seulement 20 milliards de Fcfa Viettel/ Nexttel* ». Non sans ajouter que c'est le cabinet Maast Telecom dont le désormais ambassadeur du Cameroun à Israël est le propriétaire, qui avait réalisé cette étude biaisée sous fond de pots de vins pour défavoriser l'Etat à son profit et à celui de Baba Danpoullou, Pca de Viettel / Nextell. Durant le passage de Biyiti Bi Essam au ministère des Postes, révèle-t-il, « *c'est son cabinet qui gagnait tous les marchés et contrats alors même qu'il n'avait pas l'expertise nécessaire simplement parce que le ministre voulait préserver ses intérêts et ceux de la mafia. En dépit de ses incongruités teintées de haute trahison il prétendait agir conformément aux très hautes instructions du chef de l'Etat* ». En outre, Biyiti Bi Essam qui doit être écroué à la prison centrale de Kondengui au même titre que Motaze et Libom Li Likeng par le Tribunal criminel spécial, avait allégrement violé les dispositions du décret N° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés publics notamment celles des articles 127 alinéa (3), 123 (4) 133 (2) qui stipulent entre autres que « *la commission spécialisée des contrôles des marchés de services et de prestations Intellectuelles est compétente pour les marchés d'un montant supérieur à 100 millions de Fcfa* », lit-on sur la note confidentielle.

3-Guerre de clans autour du trône ?

Et de conclure qu'il est plus que urgent que le chef de l'Etat ordonne une reprise à zéro des négociations et que celles-ci soient encadrées par des représentants intègres de la présidence de la République y compris le Directeur du Cabinet civil, « *afin que les très hautes instructions du chef de l'Etat visant la préservation des intérêts de l'Etat soient*

enfin prises en compte. Et que pareillement à cela qu'il instruisse l'accélération des enquêtes au Tribunal criminel spécial relativement à la dénonciation jointe en annexe afin de créer un effet de dissuasion chez les futurs négociateurs ».

On le voit, cette nouvelle affaire va certainement relancer de plus belle les batailles rangées au sommet de l'Etat. Ces guerres sans merci à laquelle se livrent les clans Bulu et Nanga. Seulement, pour les observateurs un peu plus pointus, ce n'est pas un hasard si ces membres du gouvernement s'affrontent. Malgré les poignées de main, les petits mots amicaux et les accolades qu'ils se passent de temps en temps, ces proches collaborateurs de Paul Biya ont mis chacun en place, un front de solidarité pour défendre les intérêts personnels. D'ailleurs, se souviennent quelques témoins éclairés, Ngoh Ngoh avait soutenu haut et fort, un 28 janvier 2012, à la place du défilé de Nanga Eboko que « nous avons besoin d'une Haute Sanaga rassembleuse, audacieuse et conquérante ». Visiblement gonflé pour désormais tirer sur tout ce qui peut bouger, de sources bien introduites prétendent dans les couloirs des milieux calés de la capitale, que l'homme serait désormais sur ses gardes depuis qu'il « *a été informé qu'un groupe de pontes du régime d'ethnie Bulu qui lorgnent son précieux fauteuil comploteraient contre lui* ». Vrai ou faux? Sous les lambris dorés d'Etoudi, il est inévitable qu'on glisse, amarres tranchées, dans un conflit larvé entre des clans aux appétits voraces.

Sous cape, l'on apprend que le patron de la Direction générale des Impôts (Dgi), présenté comme l'un des valeureux disciples du clan Nanga aurait déboursé plus de 700 millions de Fcfa pour financer une opération coup de poing sous les bons soins de son manitou le Sgpr à l'effet de renverser Motaze au Minfi. A l'évidence, il se cache une volonté des détracteurs du désormais grand argentier du Cameroun, de remuer ciel et terre pour prendre le contrôle du Trésor et partant piloter de cette tour, la prise du palais d'Etoudi. Surtout que « *la puissance sans l'argent n'est rien* », pour reprendre un homme du sérail qui tente de décrypter ce clash à peine voilé entre des frères ennemis. La descente aux enfers d'Edgar Alain Mebe Ngo'o, ancien tout puissant ministre délégué auprès de la présidence chargé de la Défense aujourd'hui tombé en disgrâce, est un cas d'école.

Franck ESSOMBA

Hôpital Gynéco de Yaoundé

Des femmes séquestrées pour factures impayées

Détenues dans une pièce depuis des mois, ces femmes insolubles éprouvent d'énormes difficultés à s'acquitter de leurs responsabilités vis-à-vis de l'institution hospitalière pendant que le Top management rassure que la réalité est tout autre.

Logée dans la salle 8 de la réanimation, où règne chaleur et promiscuité, Ebah Cécile y est gardée depuis un mois après avoir subi une opération d'un kyste qui la rongait. Elle doit pour cela déboursier 221.670 Fcfa pour recouvrer la liberté. Sylvie Evouna mère de Ngafi Emmanuel, âgé d'1 an 6 mois qui se tord de douleur et ne cesse de pleurer pendant qu'une sonde traîne entre ses jambes a été admise dans cette institution hospitalière pour brûlures de son rejeton. Il lui est difficile de réunir 444.478 Fcfa pour que son fils et elle regagnent leur domicile familial parce que retenus depuis 4 mois. Labelle Pulcherie Enemok y est gardée pour une facture impayée de 207.650 Fcfa. Elle séjourne dans cet hôpital depuis 2 mois pour une grossesse extra-utérine. Koh Ateba Solange aussi concernée par une grossesse extra est gardée depuis 6 mois et ne peut bouger sans avoir versé 295.082 Fcfa. Messi Albertine internée depuis deux semaines pour une grossesse extra doit 200.800 à l'hôpital. Bikali Bernadette n'arrive pas à payer 330.000 depuis 3 mois, elle aussi admise pour grossesse extra. Enfin Aïssatou qui a subi une césarienne n'est pas capable de déboursier 328.000 Fcfa pour sortir enfin de cet univers qu'elle fréquente depuis bientôt 3 mois.

Prétexte

Rencontrées elles racontent leur mésaventure et prient les âmes de bonne volonté à leur venir en aide pour sortir de la situation dans laquelle elles sont plongées. Difficile de trouver le sommeil avec des vrombissements issus de la salle



des machines et la chaleur que ces engins dégagent, elles disent subir une maltraitance de la part du personnel. D'ailleurs parmi les bourreaux se trouveraient les majors, les responsables des services de sécurité et même de la marginalisation parce que vulnérables. Ils ne leur seraient pas autorisés de fréquenter certaines pièces de l'hôpital, leur intimité serait même violée par des regards parfois indiscrets qui ne cessent de suivre leurs mouvements sous le prétexte qu'elles pourraient s'évaporer dans la nature. C'est donc un calvaire selon les témoignages. Après les dénonciations des acteurs de la société civile telle la Ligue nationale de défense des droits des personnes défavorisées (Linadpdef) par la voix de son Président national Mbombog Mbog Matip Emmanuel qui a porté l'affaire dans l'espace public, le jeune Ngafi Emmanuel apprend-on aurait subi des opérations et des placements des sondes par le personnel médical alors que les parents étaient à l'écart. La

curiosité est justement au niveau de cette « ablation calcul visécal » que l'enfant Ngafi a subi sans l'accord des parents sans compter d'autres pirouettes qu'auraient entrepris le personnel médical aujourd'hui dos au mur.

Contrevérités

Joint par Le Messenger, le Directeur général de l'hôpital gynéco-obstétrique et pédiatrique de Nguosso n'a pas manqué d'exprimer son étonnement face à l'ampleur de l'affaire. Pour le Pr Fru Angwafo III « nous sommes là pour dire la vérité parce qu'on ne blague pas avec l'hôpital » car ajoute-t-il « l'hôpital c'est pour tout le monde » avant de s'en prendre aux patients qui ont décidé de porter l'affaire en public. Selon l'ancien secrétaire général du ministère de la santé « si vous dénigrer un hôpital où iront encore la mère et l'enfant qui sont censés trouver la guérison en ces lieux ». Le Dg dit entendre « tout ce qui se dit dans les médias et pourtant il s'agit des

contrevérités et je me demande si ces patients parlent de l'hôpital où je me trouve avec des histoires des corps abandonnés dans les salles, il y a des prisons, il y a de ceci. En tout cas moi je ne comprends rien de tout cela ».

Fru Angwafo III ne manque pas de préciser que « le travail se poursuit malgré tout se qui se dit » malgré le fait que les patients sus-évoqués continuent d'attendre une hypothétique aide qui les permettrait de retrouver la liberté. Des sources évoqués qu'on aurait aussi proposer à ces « indigents » des moratoires pour régler leur ardoise, une proposition qui aurait été faite finalement mais sans que cela ne soit effectif. Le jeune Ngafi Emmanuel éprouve des douleurs. Sa mère avoue que son fils « pisse du sang et la douleur est insupportable ».

Dimitri AMBA

Débat

Comment concilier vie privée et vie professionnelle ?

Le sujet était au menu du diner-débat organisé, le 2 mars dernier en prélude à la célébration de la 34ème journée internationale de la femme.

Au Cameroun, la question est encore peu abordée, pourtant ses conséquences sont visibles, des affectations familiales, maladies professionnelles notamment. « Nous avons choisi ce thème parce que nous sommes rendues compte que c'est une thématique capitale dans notre société ; dans la mesure où lorsqu'on consacre tout son temps à l'entreprise, la famille en pâtie. Les enfants sont abandonnés à eux-même », justifie Mme Téné, initiatrice de ce diner débat, par ailleurs directrice de

publication du magazine Dirigeantes. Avant de poursuivre, « à une époque, j'ai eu un conjoint qui était parti parce que j'étais celle qui travaillait beaucoup ; qui n'avait pas de temps pour ma famille. Et l'enfant souffrait d'une carence affective. Je pense qu'on a besoin de travailler mais, il faut trouver le juste équilibre entre vie privée et vie professionnelle ».

Comment s'y prendre pour trouver ce juste équilibre? là est sans doute le problème pour bon nombre de travailleurs, aussi bien pour les femmes qui doivent à la fois assumer leurs devoirs conjugaux et les responsabilités professionnelles, que pour les hommes. « C'est une question d'organisation. Certes ce n'est pas facile de concilier vie professionnelle et vie de

couple, mais lorsqu'on est organisé, on peut parvenir à concilier les deux. C'est vrai que pour nous qui sommes chef d'entreprise, c'est encore plus difficile. Mais avec l'habitude et la routine, j'ai pu trouver le juste milieu. En sus, il faut aussi avoir des bons collaborateurs sur qui on peut compter », conseil Michel Forgang.

Pour la promotrice de ce débat « Les entreprises peuvent aussi aider, parce que l'objectif de l'entreprise est de voir ses employés heureux. Je prends l'exemple des chauffeurs qui travaillaient dans une entreprise où j'étais responsable Rh. Ces derniers par rapport au rythme de travail qui n'était pas un bon rythme souffraient des lombalgies, des insuffisances veineuses ; alors nous nous sommes dits qu'il fallait revoir leur rythme de

travail. C'est pour dire que les entreprises ont un rôle à jouer », pense-t-elle. « Il n'y pas que l'individu ; l'entreprise peut aussi accompagner parce qu'elle a tout intérêt à avoir des employés heureux. Un employé heureux communique le bonheur et partant de là on une entreprise prospère », conclut la directrice de publication.

En Occident notamment au Québec et en Europe où la question est prise très au sérieux des solutions sont en train d'être trouvées. Au Québec par exemple, la loi BNQ 9500.800 sur le bien être au travail, la flexibilité des horaires de travail et la gestion du stress a été votée renseigne-t-on.

Blanchard BIHEL

Mebe Ngo'o ou la fin tragique d'un « intouchable »

Après sa nuit infernale dans les cellules du Tribunal criminel spécial (Tcs), l'ex ministre délégué à la présidence de la République en charge de la Défense et ses co-accusés ont été conduits à la maison d'arrêt de Yaoundé dans la matinée d'hier mercredi 6 mars. La descente aux enfers d'un baron du sérail dont la fin n'est pas sans fracas.

C'est à bord d'un car Hiace de couleur blanche immatriculé 512 qu'Edgar Alain Mebe Ngo'o, a quitté le Tcs pour la prison centrale de Kondengui hier, sous le regard stupéfait des journalistes, de certains avocats et quelques membres de la famille du concerné en larmes. Le convoi, moins spectaculaire qu'il en a l'habitude, a été acheminé dans la plus haute discrétion jusqu'au portail du pénitencier. Passées les procédures liées à son déferment dans le bureau du régisseur, l'ex Mindef, apprend-on, a été conduit vers la « chambre » dans laquelle il a passé sa première nuit dans cette tristement célèbre maison d'arrêt où sont embastillés plus d'une cinquantaine de membres du gouvernement et hauts commis de l'Etat à qui sont reprochés des faits de détournements dans le cadre de l'Opération Epervier. Bien loin du confort de ses innombrables villas cossues, de son impressionnant parc automobile où sont garés des rutilantes Renault Safrane et Versatis, des Peugeot 607 et plusieurs bolides de luxe, l'homme va désormais oublier sa prestigieuse vie de flambeur pour goûter à l'inconfort du cachot.

Détournement présumé

Lui qui a été écroué en compagnie de trois anciens collaborateurs : Colonel Joël Mboutou, ancien attaché de défense du Cameroun au Maroc, de Maxime Mbangue, ex-Conseiller technique au ministère de la Défense et ancien inspec-



teur du trésor en service au ministère des Finances; et de Victor Emmanuel Menye, directeur général adjoint de la banque Scb. En effet, Mebe Ngo'o, son épouse Bernadette et plusieurs de ses anciens collaborateurs étaient auditionnés depuis plusieurs semaines au Tcs dans une affaire de détournement présumé de fonds publics, dans le cadre de l'achat de matériels militaires pour l'armée camerounaise, du temps où il était ministre de la Défense. La somme de 4,5 milliards de Fcfa est avancée. L'on se souvient qu'une enquête du journaliste Jules Koum Koum (aujourd'hui décédé) a révélé en 2010, un réseau de surfacturation qui liait l'ex ministre des Transports et la firme MagForce. Les tenues de combat étaient vendues 22 350 Fcfa la pièce contre 18 285 Fcfa habituellement pratiqués jusque-là sur le marché. Les bérets étaient fournis à 5 452 Fcfa la pièce, tan-

dis que MagForce livrait les mêmes bérets à 8 855 Fcfa la pièce. Pour ce qui est des Rangers en cuir 20 540 Fcfa la pièce, pour l'ancien fournisseur contre 24 660 Fcfa la pièce pour MagForce.

Spéculations

Des griefs que l'entourage de l'homme a toujours réfuté, prétextant une cabale pour ternir l'image de cet administrateur civil autrefois préfet. Déjà en mars 2018, lorsqu'il prenait la porte de sortie du gouvernement, les spéculations allaient bon train sur une future arrestation de cet ex-directeur du Cabinet civil du président de la République. Tout juste ce dernier a été auditionné par le Tcs avant que ne lui soit notifié fin janvier 2019, une interdiction de sortie du territoire camerounais et placé sous étroite surveillance. Avec la perquisition à sa résidence de Yaoundé en février dernier, l'affaire semblait avoir

pris une autre tournure pour ce fils surpuissant de la République que l'on croyait protégé sous le dais antiatomique de Paul Biya dont il est très proche.

Mais tout a tourné au vinaigre mardi dernier avec cette garde à vue au Tcs puis son déferment hier à Kondengui. Qui l'eut cru ? Alain Mebe Ngo'o, le fils adoptif de Paul Biya, incarcéré à Kondengui dans une sombre affaire de surfacturation supposée. Abah Abah, Olanguena, Odong Ndong, Enoni Ephraïm, Mendo Ze et ces illustres bagnards qui ont connu les délices du pouvoir, lui ont certainement réservé un accueil digne de son rang. C'est donc la descente aux enfers d'un homme craint, redouté et dont on a jamais rêvé d'une fin aussi tragique. Triste fin !

C.T.

Citoyenneté

Libertés publiques et ordre public: un juridicisme liberticide

Les avis émis dans ces pages n'engagent que leurs auteurs

Par Serge Aimé Bikoï*

Le nombre de cas d'interdiction des réunions et des manifestations publiques est en hausse. D'après la dernière étude socio-juridique faite par l'Ong « Nouveaux droits de l'Homme », réalisée il y a quelques mois, sur 137 déclarations de manifestations publiques au pays de Paul Biya, 68 cas d'interdiction ont été dénombrés. Cyrille Rolande Bechon identifie la cause de l'augmentation de la proportion des cas d'interdiction de réunions publiques à partir de la période ayant consacré l'application de la Loi de 2014 portant sur la répression de la Loi sur le terrorisme. L'organisation, depuis, lundi, 4 mars 2019 à Yaoundé, du séminaire de renforcement des capacités des acteurs socio-politiques sur la compréhension des libertés publiques se situe donc dans le contexte contemporain marqué par la répression des formes de libertés politiques. Toute chose qui est en nette recrudescence depuis la période post-présidentielle 2018.

A l'ouverture de cet atelier, Patrick Abane a donné sa leçon inaugurale sur le thème: « Libertés publiques et ordre



public au Cameroun ». Le Juriste-publiciste a, au cours de son exposé, expliqué le phénomène de la qualification de la menace d'atteinte à l'ordre public et, singulièrement, les critères qui le déterminent. Il s'agit, en l'occurrence, de la salubrité publique, de la sécurité

publique et de la tranquillité publique. Le débat achoppe, en pareille circonstance, sur ces invariants qui matérialisent la menace de trouble à l'ordre public. Mais, ces déterminants, qui participent d'une argumentation socio-juridique, sont tributaires de l'intentionnalité et de

l'idéologie défendues par les autorités administratives chargées d'apprécier cette menace d'atteinte à l'ordre public. C'est, d'ailleurs, à ce palier que l'appréciation, qui dépend d'une décision discrétionnaire d'une autorité administrative, est subjective et bascule dans une mesure d'interdiction de telle réunion ou de telle manifestation publique. D'où la perception de la décision des sous-préfets des arrondissements comme un acte idéologiquement et politiquement marqué en fonction des figures qui se situent au cœur de l'organisation des manifestations publiques. Comment comprendre, par exemple, que le meeting politique du Rassemblement démocratique du peuple camerounais (Rdpc) dûment déclaré n'est pas susceptible de menace de trouble à l'ordre public et que la marche pacifique annoncée et dûment déclarée par le Mouvement pour la renaissance du Cameroun (Mrc) ou le Social democratic front (Sdf) est, a priori, encline à entraver l'ordre public?

En cas d'interdiction d'une réunion publique donnée, Agnès Makougoum Sinfo informe que les organisateurs sont en droit de formuler et de déposer un recours auprès du juge d'instruction. Question de statuer sur ce contentieux. En pareille circons-

tance, le juge est appelé à faire preuve de jurisprudence dans l'optique de clarifier la norme et de corriger la faille tant il est investi d'un pouvoir de législation. Mais comme il y a une dépendance du pouvoir judiciaire vis-à-vis de l'Exécutif, les juges peuvent-ils faire montre d'indépendance, de neutralité, d'objectivité et d'impartialité de manière à élaguer la scorie qui transparaît dans l'appréciation de l'interdiction de tel ou de tel autre événement public? Rien n'est moins sûr sachant quelles sont les craintes des magistrats de la République qui peuvent être sanctionnés par le président du conseil supérieur de la magistrature au cas où la décision de correction de la faille ne rencontre pas son assentiment. Personne n'ignore que c'est le chef de l'exécutif qui régule les promotions, les mutations et les sanctions dans cette instance. Les juges de la Respublika savent donc que leur élévation ou leur rétrogradation est fonction du pouvoir coercitif du prince, qui est à la tête de l'Etat du Cameroun. D'où l'angoisse existentielle de ces derniers à dissiper et à expurger les failles de la décision des autorités administratives.

Journaliste et sociologue du développement

Ligue européenne des champions

André Onana et l'Ajax font tomber la « Maison blanche »

Le club néerlandais, emmené par un Tadic absolument phénoménal (un but, deux passes décisives), et l'international gardien de buts des Lions indomptables, est allé chercher sa qualification pour les 1/4 de finale à Santiago-Bernabeu (4-1).

C'était la surprise la plus inattendue de cette première journée des 1/8e de finale. Si l'on se fie à la réalité du terrain mardi soir, c'était l'Ajax Amsterdam qui était triple champion d'Europe. En mission après un match aller perdu in extremis (Marco Asensio donnait la victoire aux Madrilènes à la 87e, 1-2), les Hollandais ont fait la totale aux Merengue, en proposant comme d'habitude un football total, lui aussi. Avec le recul, le tournant du match a peut-être eu lieu à la 4e minute, lorsque Raphaël Varane, rendu on ne sait pourquoi dans la surface de réparation adverse, catapultait sa tête sur la barre transversale d'un André Onana battu. Avec le recul, car on était loin de se douter qu'après cette occasion, le Real prendrait l'eau. Privé d'un Sergio Ramos qui jugeait bon se faire suspendre au match aller pour pouvoir jouer les quarts, les Madrilènes ont eu énormément de mal en défense. Mais c'est peut-être au milieu que la différence avec l'adversaire a été abyssale. Peut-être que Dusan Tadic jouait le match de sa vie.

Peut-être que Frenkie de Jong voulait détruire le Real en tant que futur Blaugrana. Dans tous les cas, ces hommes (en plus de Lasse Schöne et Donny Van De Beek) ont outrageusement dominé l'entrejeu. Le premier but est issu d'une récupération haute de Tadic sur Toni Kroos (7e). À l'origine du second, Tadic encore lui déposait Casemiro



d'une sublime roulette avant de distiller une non-moins belle passe décisive à David Neres (18e). On peut aussi citer un double-contact de Frenkie de Jong devant Luka Modric pour ressortir proprement le ballon. Et comment oublier le coup franc « Juninhesque » de Lasse Schöne qui se logeait dans la lucarne droite de Thibaut Courtois (1-4, 72e) ?

L'absence présente de CR8

Auparavant, le Real aurait pu compenser ces lacunes défensives en attaquant plus fort, grâce notamment à Cristiano Ronaldo. Mais sans le Portugais, parti cet été à la Juventus, la marche était trop haute. Les deux plus

grosses occasions ont été à mettre au crédit de Varane, avec sa tête sur la barre donc, et une reprise dans la surface qui terminait dans les gants d'Onana (17e). À part ça, pas grand-chose. Des demi-occasions. Au mieux, Gareth Bale trouvait le poteau alors que le portier bouchait bien son angle. Au pire, Vinicius ne concluait pas un amour de contre (Benzema talonnait pour Modric qui lançait le jeune brésilien), et se blessait sur sa frappe. Mardi soir, dans une soirée aux nombreux vents contraires (blessures de Vinicius et Vazquez en première période, les montants touchés), il a manqué une étincelle au Real Madrid.

Un coup de génie que seul Cristiano Ronaldo fût capable d'amener les saisons passées. On est certain que Florentino Perez en a conscience, et qu'il agira en conséquence cet été. Ça risque de bouger très fort. Dans l'ensemble la satisfaction est camerounaise puisque le gardien de buts des Lions indomptables a bien répondu présent face aux madrilènes. Attentif, décisif, impérial et rassembleur, il a largement contribué à cette victoire historique. Il n'y a vraiment rien de grave à lui reprocher tout au long des 95 minutes qu'a duré cette rencontre à couper le souffle. Il ne peut pas grand-chose sur le but d'Asensio, le ballon rentrant à l'aide de son poteau gauche (1-3, 70e). De nouveau présent face à Bale (83e), il aura écopé jusqu'au bout les joueurs offensifs du Real. L'aventure se poursuit avec les 1/4 de finale où il sera, on le souhaite au top de sa forme.

Synthèse de C.T.

Une deux avec Jules Epotie :

« Le babyfoot n'est pas un jeu de hasard »

Le nouveau président de l'association sportive camerounaise de Babyfoot (Ascabafot) dresse dans cet entretien le bilan de la première édition du tournoi national de cette discipline sportive en plein essor au Cameroun, qui s'est tenue le weekend dernier à Douala.

Avant le déroulement de la compétition, l'Association sportive camerounaise de babyfoot a tenu son assemblée générale. Quels sont les principaux points de cette assise ?

Nous avons tenu une assemblée générale ordinaire vendredi dernier en présence de tous les représentants des ligues régionales que nous avons constituées. Nous avons pu établir officiellement ces ligues par les responsables qui ont posé leur candidature. Les élections ont eu lieu conformément aux statuts de l'Association. Nous comptons au total 7 ligues et 6 ont été officiellement installées.

L'Association a également tenu son premier tournoi national, avez-vous été satisfait de la prestation des athlètes ?

Nous sommes plus que satisfaits. Nous sommes aujourd'hui confiants que demain sera plus que meilleur parce que nous avons déroulé les premières parties à l'Université de Douala, non loin d'un stade de football où les joueurs ont abandonné la partie pour venir jouer au babyfoot. Nous avons été surpris par la mobilisation du public. Cette mobilisation prouve que le babyfoot a sa place au sein du public camerounais. Donc, nous pouvons affirmer que nos objectifs ont été atteints au cours de cette première édition. Nous remercions tous ceux qui nous ont soutenus. Grâce à leur confiance nous n'avons pas hésité à aller jusqu'au bout et nous sommes satisfaits de l'engouement de cette jeunesse qui participe à ce premier tournoi organisé au Cameroun. Nous avons enregistré plus d'une centaine de joueur. Nous avons eu des tournois en dames, en simple et double ko

chez les hommes.

Quelle appréciation faites-vous du niveau des compétiteurs camerounais ?

Nous ne pouvons pas encore évaluer le niveau des joueurs, mais nous pouvons l'apprécier parce que nous avons remarqué que beaucoup de joueur ont gardé leur dextérité d'antan et qu'il nous reste maintenant un travail à faire, celui des formations pour qu'ils retrouvent les capacités techniques qui peuvent leur permettre de rivaliser avec les compétitions et les joueurs internationaux. Notre principal objectif est doté le Cameroun d'une équipe nationale performante, qui peut défendre les couleurs nationales à l'international, et pourvoir transmettre ce sport aux générations futures.

Quelle sont les futurs projets de la fédération ?

Au mois d'août prochain, nous allons accueillir la Fédération internationale au Cameroun qui viendra former les acteurs locaux. Donc, le tournoi nous a permis de cibler les potentiels candidats à cette formation. Nous allons également préparer les tournois internationaux.

Au Cameroun général, le babyfoot est assimilé à un jeu de hasard. Qu'en pensez-vous ?

Le babyfoot n'est pas un jeu de hasard, ce n'est pas un jeu pour les voyous, c'est une discipline sportive qui remplit les conditions



pour faire partir des Jeux Olympiques. Cette image qu'on a généralement du babyfoot, vient du fait qu'avant, quand les enfants n'allait pas à l'école, ils se regroupaient pour jeu au babyfoot en cachette. Mais, nous voulons aujourd'hui montrer aux parents, et à nos enfants, dans le cadre des activités que nous menons, qu'ils peuvent partager cette passion en ayant des rêves professionnels. C'est un sport qui véhicule des valeurs sociales, de partage, de rassemblement et même de rapprochement. Le babyfoot a des valeurs particulières. Un homme peut jouer contre une femme, un handicapé contre une personne physiquement apte, des choses qui ne se font pas dans les autres disciplines.

Réalisé par M.L.M.

Caf
Carton rouge à un arbitre camerounais

Suite à la plainte du Raja Casablanca, la Confédération camerounaise de football a annoncé mardi 05 mars, la suspension de Antoine Max Depadoux Effa Essouma pour un an. Lui qui s'était signalé par un arbitrage catastrophique dimanche en Coupe de la Confédération lors du match entre le Rca et Berkane (0-0).

Considéré comme l'un des clubs les plus puissants du football africain, le Raja Casablanca possède une voix qui porte ! La preuve suite à la lettre de protestation que l'Aigle Vert a adressé à la Confédération africaine de Football lundi dernier pour dénoncer un « massacre arbitral » survenu lors du match de la Coupe de la Confédération contre la RS Berkane (0-0) dimanche avec plusieurs grossières erreurs commises par l'arbitre camerounais Antoine Max Depadoux Effa Essouma à son encontre. Alors que le Rca a menacé de se retirer de toutes les compétitions africaines en boycottant notamment la Supercoupe d'Afrique qui doit l'opposer à l'Espérance Tunis le 29 mars à Doha, la réponse de la Caf ne s'est pas fait attendre. Ce mardi, la commission des arbitres de l'instance a annoncé qu'elle suspend l'officiel pour une durée d'un an !

De la sorte, la Caf donne raison au Raja. Mais, contrairement aux espoirs du tenant du titre, l'instance ne semble pas envisager de faire rejouer la partie, ce qui risque de ne pas donner satisfaction au Rca. « Ça ne nous rend pas nos 2 points volés ! », a ainsi taclé le club marocain sur Facebook après l'annonce de la décision de la Caf, en attendant sans doute un communiqué officiel. 3 Suite aux faiblesses notoires d'arbitrage et de mauvaises performances constatées lors du match de la 4ème journée de la Coupe de la Confédération de la Caf Total, joué le 03 mars 2019 entre la Renaissance Sportive de Berkane et le Raja Club Athletic, et qui ont eu un impact sur le résultat final du match, la commission des arbitres de la Confédération Africaine de Football, a décidé de suspendre pour une période d'un an, l'arbitre Monsieur Antoine Max Depadoux Effa Essouma », écrit l'instance que dirige Ahmad Ahmad.

C.T.